

**MERCREDI 11 JANVIER 2017**

Procès-Verbal d'une session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Boileau, tenue dans la salle du Conseil, située au 702, chemin de Boileau, à Boileau, Québec, le mercredi 11 janvier 2017 à 20 heures. Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Henri Gariépy

**SONT PRÉSENT :**

Marie-Ève Dardel	Pierre Auclair
Harold Linton	Yan Montpetit
Wayne Conklin	Nicole Blondin

**EST ABSENT :**

Michel Grenier, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

6 contribuables assistent à la séance.

Le maire soumet à madame et messieurs les conseillers l'ordre du jour déposé par le secrétaire-trésorier à savoir :

**ORDRE DU JOUR**

1. L'ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1. Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2016 — séance régulière
  - 3.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 décembre 2016 sur l'adoption du budget et programme triennal en immobilisation
  - 3.3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 décembre 2016 sur l'adoption du règlement 16-090.
4. Période de questions.
5. Affaire en cours.
  - 5.1. Pour le renouvellement de l'entente intermunicipale de nivelage et de reprofilage du chemin Maskinongé avec la municipalité de Harrington.
  - 5.2. Pour le renouvellement de l'abonnement au service Internet de Québec Municipal.
  - 5.3. Pour le renouvellement l'adhésion de la municipalité à l'UMQ.
  - 5.4. Pour renouveler l'adhésion du directeur général à l'ADMQ.
  - 5.5. Pour le paiement des frais reliés au registre des véhicules du Québec.
  - 5.6. Pour le renouvellement du contrat d'assurance de la Municipalité.
  - 5.7. Pour payer la facture de PG solutions reliées au contrat d'entretien et de soutien des applications.
6. Rapports.
  - 6.1. Rapport du Maire des activités pour le mois de décembre.
  - 6.2. Rapport de la secrétaire-trésorière adjointe
  - 6.3. Rapports de l'inspecteur municipal
    - 6.3.1. Dépôt des travaux à faire en janvier 2017.
    - 6.3.2. Rapport de voirie du mois de décembre 2016.
      - 6.3.2.1. Rapport de l'inspecteur en bâtiment & environnement du mois de décembre 2016
7. Finances
  - 7.1. Pour adopter les comptes fournisseurs du mois de décembre 2016.
8. Correspondance
9. Affaires nouvelles
  - 9.1. Pour rejoindre le regroupement de l'UMQ pour l'achat d'abat poussières.
  - 9.2. Pour l'adhésion annuelle à la fédération québécoise des municipalités (FQM) pour 2017.

- 9.3. Pour la participation de la Municipalité à l'organisation de l'événement de ski de fond "Jack Rabbit" le samedi 11 mars 2017
- 9.4. Pour approuver la formation FQM sur la gestion des Lacs et des cours d'eau pour Amélie Vaillancourt au coût de 620.87 \$ taxes incluses
- 9.5. Pour demander un appui à la MRC de Papineau afin de procéder à une demande de fermeture de chemins multi-usages situés à proximité du Chemin Bois de Coursolle
- 9.6. Pour l'adhésion à la COMBEQ de la directrice générale adjointe et inspectrice en environnement et en bâtiment
- 9.7. Pour l'embauche de M. Jean-Claude Proulx comme employé temporaire durant la période hivernale
10. Avis de motion
  - 10.1 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant le règlement numéro SQ-06-001 concernant le stationnement applicable par la Sureté du Québec
11. Période de questions
- 12.
13. Clôture de la séance

**1. OUVERTURE**

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 20 h

**17-01-001**

**2. POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture de l'ordre du jour.

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

L'ordre du jour, ci-dessus décrit soit adopté tel que présenté

**Adoptée à l'unanimité les conseillers.**

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**17-01-002**

**3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2016 — SÉANCE RÉGULIÈRE**

**ATTENDU** que les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du procès-verbal du 14 décembre 2016, séance régulière l'ayant reçu au moins sept jours avant la tenue de cette séance;

**POUR CE MOTIF :**

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le procès-verbal de la séance régulière du 14 décembre 2016 est adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

17-01-003

**3.2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 DÉCEMBRE 2016 SUR L'ADOPTION DU BUDGET ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

ATTENDU que les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 décembre 2016 pour l'adoption du budget 2017 et adoption du programme triennal d'immobilisation, l'ayant reçu au moins sept jours avant la tenue de cette séance;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 décembre 2016 pour l'adoption du budget 2017 et adoption du programme triennal d'immobilisation est adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

17-01-004

**3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 DÉCEMBRE 2016 SUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 16-090**

ATTENDU que les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 décembre 2016 l'ayant reçu au moins sept jours avant la tenue de cette séance; pour l'adoption du règlement 16-090 sur les taux de taxes et les différentes tarifications pour les services de la cueillette des matières résiduelles et recyclables, de la Sureté du Québec de la protection incendie, des roulottes, des bacs à ordures et de recyclage ainsi que, les taux d'intérêt et pénalités sur les arriérés de taxes pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par M. Yan Montpetit  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 décembre 2016 pour l'adoption du règlement 16-090 sur les taux de taxes et les différentes tarifications pour les services de la cueillette des matières résiduelles et recyclables, de la Sureté du Québec de la protection incendie, des roulottes, des bacs à ordures et de recyclage ainsi que, les taux d'intérêt et pénalités sur les arriérés de taxes pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017, est adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Monsieur le maire répond aux questions des citoyens présents.*

**5. AFFAIRES EN COURS**

**17-01-005**

**5.1 POUR LE RENOUELEMENT DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE DE NIVELAGE ET DE REPROFILAGE DU CHEMIN MASKINONGÉ AVEC LA MUNICIPALITÉ DE HARRINGTON.**

ATTENDU que l'entente de service intermunicipale pour le nivelage du chemin Maskinongé avec la municipalité d'Harrington est venue à échéance à l'automne 2016;

ATTENDU que les parties sont d'accord pour renouveler l'entente pour une année supplémentaire.

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Ève Dardel  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité mandate M le Maire Henri Gariépy et le directeur général, Monsieur Michel Grenier afin de parapher l'entente de renouvellement pour le nivelage et le reprofilage du chemin Maskinongé avec la municipalité de Harrington.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**17-01-006**

**5.2 POUR LE RENOUELEMENT DE L'ABONNEMENT AU SERVICE INTERNET DE QUÉBEC MUNICIPAL.**

ATTENDU que l'adhésion annuelle au service Internet de Québec Municipal a pris fin le 31 décembre 2016;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité renouvelle son adhésion à Québec Municipal pour une année supplémentaire pour un montant de 140 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

**17-01-007**

**5.3 POUR LE RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ À L'UMQ.**

ATTENDU que l'abonnement à l'Union des Municipalités du Québec a pris fin le 31 décembre 2016;

ATTENDU que l'adhésion à l'UMQ permet à la Municipalité d'avoir accès à plusieurs services professionnels et permet par la force de ses achats regroupés, de générer des économies importantes;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La municipalité de Boileau renouvelle son adhésion à l'UMQ pour 2017 pour le montant de 98.00 \$ plus les taxes.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles

la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

**17-01-008 5.4. POUR L'ADHÉSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ).**

ATTENDU que l'ADMQ offre une plateforme privilégiée de réseautage, de formation, de services professionnels et de soutien aux membres;

ATTENDU que le directeur général peut bénéficier d'avantage à l'égard de cette association et qu'à ce jour, celui-ci n'est pas membre;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité procède à l'adhésion de Monsieur Michel Grenier à l'ADMQ pour l'année 2017, de même que l'assurance qui est associée, pour le prix de 859.64 \$ plus les taxes applicables.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles

la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

17-01-009

**5.5 POUR LE PAIEMENT DES FRAIS RELIÉS AU REGISTRE DES VÉHICULES DU QUÉBEC.**

ATTENDU que la Municipalité doit enregistrer ses véhicules lourds auprès du registre des véhicules du Québec pour 2017;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La municipalité procède à la mise à jour annuelle du registre des véhicules pour le montant de 138 \$.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

17-01-010

**5.6. POUR LE RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE DE LA MUNICIPALITÉ.**

ATTENDU que Boileau doit confirmer le renouvellement de son contrat d'assurance pour 2017;

ATTENDU que le Groupe Ultima Ass. a fait parvenir le contrat, ses avenants de même que la facture pour l'année 2017;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Yan Montpetit  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La municipalité de Boileau renouvelle son contrat d'assurance pour 2017 et défraie le montant de 16 774 \$ pour le paiement de celui-ci.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

17-01-011

**5.11. POUR PAYER LA FACTURE DE PG SOLUTIONS RELIÉES AU CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN DES APPLICATIONS.**

ATTENDU que PG solutions a fait parvenir à la Municipalité une facture pour le contrat d'entretien et de soutiens de ses applications pour 2017 et que celle-ci est due pour le 31 janvier 2017;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité procède au paiement de 6810.02 \$ taxes incluses auprès de PG solutions pour le contrat d'entretien et de soutien pour 2017.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles  
la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

**6. RAPPORTS**

**6.1 Rapport du Maire**

6.1.1 Monsieur le maire dépose son rapport des activités du mois.

**6.2 Rapport de la secrétaire-trésorière adjointe**

Au mois de décembre 2016, des dépôts ont été effectués pour un montant de 149,787.85 \$ et nous n'avons aucun chèque postdaté

**6.3 Rapport des travaux de voirie**

**6.3.1** Dépôt des travaux à faire en janvier

M. Michel Grenier dépose une liste des travaux de voirie pour le mois de janvier 2017, lequel sera classé aux archives # 102-102-02.

**6.3.2 Rapport de voirie du mois décembre 2016**

M. Michel Grenier dépose un rapport des travaux de voirie effectués pour le mois de décembre 2016, lequel sera classé aux archives # 102-102-03

**6.4 Rapport de l'officier municipal responsable des bâtiments et de l'environnement**

M. Michel Grenier dépose un rapport de l'officier municipal responsable des bâtiments et de l'environnement, pour le mois de décembre 2016, lequel sera classé aux archives # 102-102-04.

**7. FINANCES**

17-01-012

**7.1. POUR ADOPTER LES COMPTES FOURNISSEURS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2016**

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Les comptes à payer du mois de décembre 2016 d'une somme de 321,979.46 \$ soient payés, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à débiter les affectations budgétaires concernées du budget 2016.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

**8. CORRESPONDANCE**

Monsieur le maire Henri Gariépy fait état des correspondances reçues au cours du mois

**9. AFFAIRES NOUVELLES**

17-01-013

**9.1 POUR REJOINDRE LE REGROUPEMENT DE L'UMQ POUR L'ACHAT D'ABAT POUSSIÈRES POUR 2017**

ATTENDU que la Municipalité de Boileau a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé d'abat-poussière liquide;

ATTENDU que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

permettre à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;

précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que

l'UMQ s'engage à respecter ces règles;

précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptées par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU que la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

ATTENDU que la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer *le chlorure en solution liquide* dans les quantités nécessaires pour ses activités;



POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Yan Montpetit  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (*chlorure en solution liquide*) nécessaire aux activités de la Municipalité;

**QUE :**

La Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit livré soit déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

**QUE :**

Si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

**QUE :**

Pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requise que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée;

**QUE :**

La Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

**ET QU' :**

Un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**17-01-014**

**9.2 POUR L'ADHÉSION ANNUELLE À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) POUR 2017.**

**ATTENDU** que l'inscription annuelle de la Municipalité de Boileau à la FQM est venue à échéance le 31 décembre 2016;

**ATTENDU** que le Conseil de Boileau juge important de bénéficier de la représentation politique et d'avoir accès à plusieurs services professionnels qu'offre la FQM;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Ève Dardel

**QUE :**

La municipalité de Boileau fasse parvenir sa contribution annuelle au montant de 1036.91 \$ taxes incluses pour faire office du renouvellement de son adhésion pour l'année 2017.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

**17-01-015**

**9.3 POUR LA PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ À L'ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT DE SKI DE FOND`JACK RABBIT`LE SAMEDI 11 MARS 2017**

ATTENDU que les organisateurs de l'événement de ski de fond` Jack Rabbit` ont apprécié le support de la Municipalité pour l'année passée et qu'ils ont demandé notre support pour l'année 2017

ATTENDU que cet événement d'envergure nationale représente une bonne visibilité pour notre Municipalité.

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité de Boileau permet l'utilisation de ses locaux et participe à l'organisation du relais pour cette activité au Lac Papineau en fournissant des bénévoles et équipements divers.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**17-01-016**

**9.4 POUR PAYER LA FORMATION DE LA FQM SUR LA GESTION DES LACS ET DES COURS D'EAU POUR AMÉLIE VAILLANCOURT-LACAS AU COÛT DE 620.87 \$ TAXES INCLUSES**

ATTENDU que la formation offerte par la Fédération Québécoise des Municipalités porte sur la gestion des lacs et des cours d'eau;

ATTENDU qu'il y a plusieurs plans d'eau à Boileau et que la municipalité désire orienter le développement du territoire vers son plein potentiel en répondant le mieux aux besoins et à la réalité de la municipalité tout en respectant les plans d'eau.

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité de Boileau procède à l'inscription de la formation « Gestion des lacs et des cours d'eau » de Mme Amélie Vaillancourt-Lacas, directrice générale

adjointe et inspectrice en bâtiment et environnement pour un montant de 620.87 \$ taxes incluses à la FQM ainsi que le coût de transport et autres dépenses.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

17-01-017

**9.5 POUR DEMANDER UN APPUI À LA MRC PAPINEAU AFIN DE PROCÉDER À UNE DEMANDE DE FERMETURE DE CHEMINS MULTI-USAGES SITUÉS À PROXIMITÉ DU CHEMIN BOIS DE COURSOLLE**

ATTENDU que la municipalité est aux prises avec des sites problématiques de dépotoirs illégaux sur son territoire et plus particulièrement sur les terres publiques du chemin du Bois- Coursolle.

ATTENDU la municipalité a dû déployer des effectifs humains et véhiculaires et monétaires pour se départir des nombreux déchets de construction, sac d'ordures, pneus, laine minérale, etc.

ATTENDU que l'objectif n'est pas de bloquer l'accès à la population, mais d'éliminer les dépôts sauvages dans l'environnement qui contaminent les cours d'eau et polluent les sols

ATTENDU que la municipalité de Boileau désire procéder à la de fermeture de 8 chemins multi- usages en territoire publique près du chemin du Bois-Coursolle.

ATTENDU que la loi sur *l'aménagement durable du territoire forestier* stipule à l'article 54 que la municipalité doit être autorisée par le ministre pour exécuter la fermeture de chemins multi-usages .

ATTENDU qu'une résolution d'appui de la MRC de Papineau doit être jointe à la demande de fermeture de chemins multi-usages.

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le Conseil demande un appui à la MRC de Papineau afin de procéder à une demande de fermeture de chemins multi-usages situés à proximité du chemin du Bois Coursolle

**Et QUE :**

Le conseil mandate, Amélie Vaillancourt-Lacas, directrice générale adjointe et inspectrice afin de déposer une demande de fermeture de chemin multi-usage auprès du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

**ET QU'UNE :**

Copie de cette résolution soit transmise à la MRC de Papineau, Jean-Francois Larrivée, ingénieur forestier, M. Michel David président de la table GIRE et Mme Paulette Lalonde, PRÉFET de la MRC.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**17-01-018**

**9.6 POUR L'ADHÉSION À LA COMBEQ DE L'INSPECTRICE EN ENVIRONNEMENT ET EN BÂTIMENT.**

ATTENDU qu'il est important pour l'inspectrice en environnement et en bâtiment de pouvoir bénéficier du support et de l'expertise proposer dans le cadre d'un abonnement annuel à la Corporation des Officiers Municipaux du Québec (COMBEQ);

ATTENDU qu'en plus d'offrir des possibilités de formation à ses membres, la COMBEQ permet d'avoir accès à des ressources diverses autant techniques que juridiques.

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité de Boileau procède à l'inscription annuelle de Madame Amélie Vaillancourt-Lacas pour un montant de 350 \$ plus les taxes applicables à la COMBEQ.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

**17-01-019 9.7 POUR L'EMBAUCHE DE M. JEAN-CLAUDE PROULX COMME EMPLOYÉ TEMPORAIRE DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE**

ATTENDU que le conseil souhaite accélérer le déneigement des chemins de la Municipalité;

ATTENDU que nous possédons l'équipement nécessaire, mais que nous devons embaucher un employé additionnel;

ATTENDU que M. Jean-Claude Proulx a déjà une bonne expérience de déneigement des chemins de la Municipalité

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le conseil ratifie l'embauche de M. Jean-Claude Proulx comme employé temporaire pour le déneigement des chemins cet hiver

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

**10. AVIS DE MOTION**

10.1 L'avis de motion est donné par M. Yan Montpetit qu'à une séance subséquente, un règlement modifiant le règlement numéro SQ-06-001 concernant le stationnement applicable par la Sureté du Québec sera présenté pour adoption

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Monsieur le maire répond aux questions des citoyens présents.*

17-01-020

**12. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Ève Dardel  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La présente séance soit et est levée à 20 :35 h

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

---

Monsieur Henri Gariépy  
Maire

---

Michel Grenier  
Secrétaire-trésorier

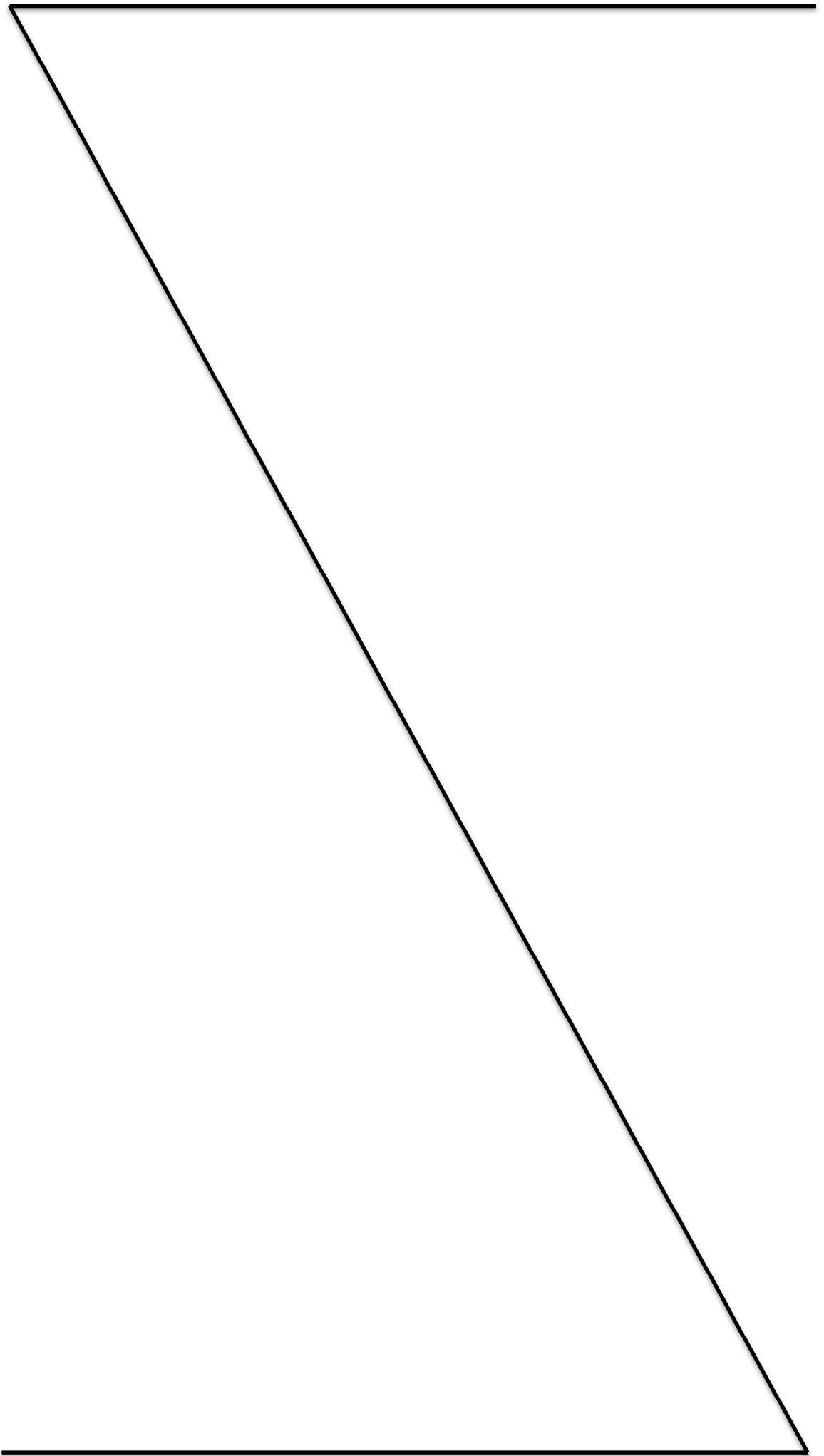
---

Lors de la séance plénière du 11 janvier 2017, tenue de 18 :30 h h à 20 h, étaient présents le maire M. Henri Gariépy et les membres suivants :

Nicole Blondin	Yan Montpetit	Marie-Ève Dardel
Pierre Auclair	Harold Linton	Wayne Conklin

Le secrétaire-trésorier, Michel Grenier, était également présent

---



**6674**